

TOUNIN

(Devenu KHEIREDDINE)

Culminant à 183 mètres d'altitude et dans l'ouest algérien, le village de TOUNIN (prononcez « tounine ») est situé à 9 kilomètres au nord-est de MOSTAGANEM et à 12 km à l'ouest d'AÏN-TEDELES



Climat semi-aride sec et chaud

Lorsque les Français entreprirent de coloniser les alentours de MOSTAGANEM, plusieurs tribus, n'ayant aucune communauté d'origine, occupaient cette région : BORDJIA, DRADEB, AKERMA, ABID CHERAGA, *Hachem DAROUGH*.

Du temps des Turcs, les trois premières de ces tribus faisaient partie du makhzen de l'agha des *douairs*, les ABID CHERAGA comptaient dans le makhzen de l'agha des *zmelas* et les *Hachem DAROUGH* étaient sous les ordres directs du caïd de MOSTAGANEM.

Présence Française  1830 - 1962

En 1831 les Français occupèrent ORAN ; sa banlieue reçut des colons agricoles treize ans plus tard seulement.

Le général LAMORICIERE écrivait en mai 1846 : « ...Vous savez notre histoire depuis 16 ans. Le résultat le plus clair de nos combats, de nos travaux, de nos peines, est d'avoir un territoire où la guerre ne pénètre plus...et cependant ces vastes territoires ne se colonisent point ! »

Et pourtant... ce sont des centaines de villages qui ont été édifiés par de courageux colons (à cette époque ce terme n'est pas péjoratif). Ils ont dû affronter la soif, les sécheresses, les inondations, le typhus, la malaria, la peste et autres épidémies, les bêtes sauvages, les sauterelles, les famines, la mortalité infantile élevée, l'hécatombe dans les marais pestilentiels de la

Mitidja, les Hadjoutes, l'insécurité permanente...le plus souvent sur des terres où abondaient cailloux, palmiers nains ou marécages.

L'année 1848 va accélérer l'implantation de Centres de Colonisation. Un peu d'histoire :

La fermeture soudaine des Ateliers nationaux provoqua l'insurrection de juin et 11 000 personnes furent arrêtées. Trois à quatre milles furent déportées en Afrique du Nord et envoyées au pénitencier de LAMBESE (ceux qui restèrent en tant que colons se sont installés pour la plupart dans le département de Constantine. Il n'y a aucun rapport entre ces condamnés politiques des journées révolutionnaires et les ouvriers parisiens à qui le Gouvernement fit appel trois mois plus tard, après le décret du 19 décembre 1848 qui débloquent un crédit de 50 millions de francs pour l'établissement de Colonies agricoles dans les Provinces d'Algérie et pour les travaux d'utilité publique.

Chiffre des colons prévus 12 000, porté à 13 500 en novembre 1848. En fait, il en vena 20 000 environ.

C'est grâce à cette libéralité qu'il fut possible de créer, de 1848 à 1850, 24 villages.

Entre ARZEW et ORAN, toute une série de centres agricoles furent semés de bonne heure dans la plaine ; Sainte Leonie était créé en 1846. De 1848 datent ARCOLE, VALMY, MANGIN, ASSI BOU NIF, ASSI MEUR, ASSI BEN OKBA, FLEURUS, LEGRAND, SAINT LOUIS, SAINT CLOUD, RENAN et KLEBER.

D'ARZEW au CHELIF, la route fut ainsi jalonnée. En 1846, avaient été créés LA STIDIA et MAZAGRAN ; de 1848 datent DASMENE, SAINT LEU, NOISY LES BAINS, ABOUKIR, RIVOLI, AÏN TEDELES et **TOUNIN** avec 143 habitants



TOUNIN, colonie agricole, a été créée en vertu du décret du 19 septembre 1848, définitivement constituée par décret présidentiel du 11 février 1851 ; érigée en commune de plein exercice par arrêté préfectoral du 22 septembre 1870, confirmé par décret.

La commune est rattachée au département de MOSTAGANEM en 1956.

Ce nom de TOUNIN viendrait d'un ancien marais, asséché depuis l'installation du Centre.

La colonie a été fondée en 1848 et en 1855, une soixantaine de familles habitent à cet endroit et commencent à jouir des fruits de leur travail. Avec les fourrages récoltés et achetés par l'administration, ces premiers colons ont pu faire des plantations plus importantes, notamment des céréales et des cultures industrielles.

On a installé aussi une briqueterie. Sous le régime militaire, TOUNIN est le chef-lieu d'une circonscription qui comprend les colonies de KAROUBA et d'AÏN BOUDINAR. On appelé ce centre d'un nom berbère signifiant « Les Puits ». A partir de 1851, TOUNIN est annexé à PELISSIER et le 31 décembre 1870 devient Commune de Plein Exercice.

Le 15^{eme} convoi : à destination de TOUNIN

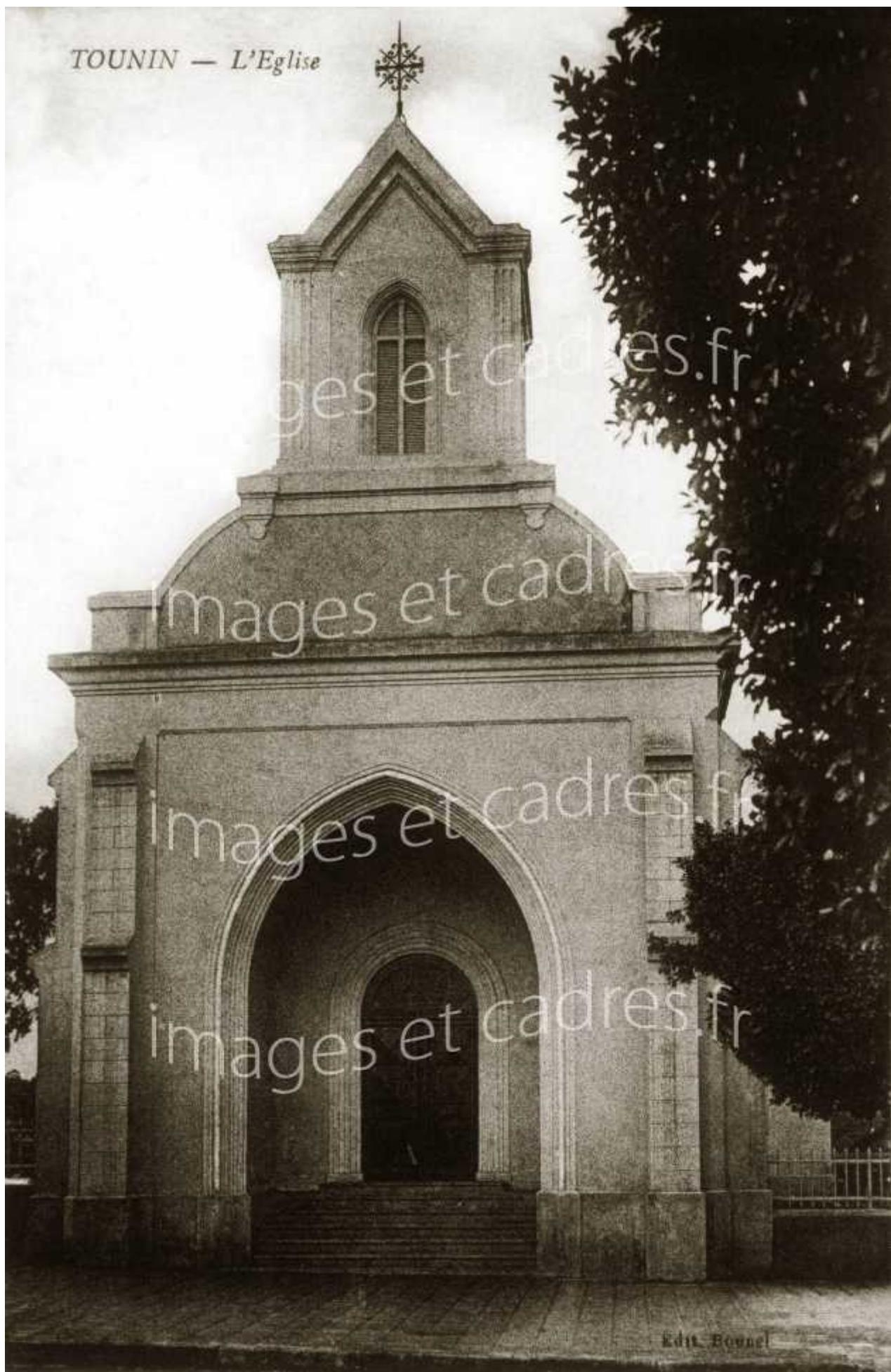
Cliquez SVP sur ce lien : http://unmondedebrut.pagesperso-orange.fr/HISTOIRE/COLON_ALGERIE/COLON_ALG_PRINCIP.html

<u>Famille</u>	<u>Age</u>	<u>Origine</u>	<u>Profession</u>	<u>Accompagnants</u>
- BARROIS Edmé	46 ans	Paris	Sabotier	Femme + 2 enfants
- LOCHARD Napoléon	40 ans	Paris	Eperonnier	Femme + 2 enfants
- DUCARD BONNEAU	47 ans	Paris	Cultivateur	+ 5 adultes ou enfants
- DUCARD François	22 ans		Employé	
- DATRY François	33 ans	Paris	Limonadier	Femme + 2 enfants
- REGNAUDIN	21 ans	Paris	Bijoutier	
- COTREREAU Louis	22 ans	Paris	Vernisseur	Femme + 2 enfants
- DAVID François	35 ans	Paris	Fondeur	Femme + 2 enfants
- ABBAYE Guillaume	40 ans	Paris	Instituteur	
- COURT Jules, A	24 ans	Paris		
- BALLOSSIER Louis	34 ans	Paris	Sellier	Femme + 1 enfant
- LANGOULANT	35 ans	Paris	Menuisier	Femme + 2 enfants
- GENEVOIS Jean	30 ans	Paris		Femme + 1 enfant
- LOCHARD Auguste	28 ans	Paris	Journalier	Femme
- LACHIZE Philippe	34 ans	Paris	Bijoutier	Femme + 2 enfants
- PREVOST Alphonse	43 ans	Paris	Terrassier	Femme
- PRUD'HOMME	20 ans	Paris	Serrurier	
- PRUD'HOMME	51 ans	Paris	Cultivateur	Femme
- BLIN Louis	42 ans	Paris		Femme + 1 enfant
- BOZON Sébastien	49 ans	Paris	Coiffeur	Femme + 2 enfants
- BOZON Charles		Paris	Confiseur	
- DEMOISY Frédéric	48ans	Paris	Plombier	Femme + 1 enfant
- GUESDON L	54 ans			Femme + 2 enfants
- MARTEL Auguste	46 ans	Paris	Tailleur	Femme + 6 enfants
- GIVRARD Jean Baptiste	45 ans	Paris	Journalier	Femme + 3 enfants
- GILBERT Pierre	36 ans	Paris	Cocher	Femme + 2 enfants
- COSTE Alexis	32 ans	Paris	V.R.P.	Femme + 1 enfant
- ECK Louis	40 ans	Paris	Peintre	Femme + 2 enfants
- DERMY Joseph	31 ans	Paris	Forgeron	Femme + 1 enfant
- KAOUTHER André	33 ans	Paris	Frotteur	Femme + 3 enfants
- FORTIN Alphonse	26 ans	Paris	Jardinier	
- PELISSON Antoine	42 ans	Paris	Mécanicien	Femme + 4 enfants
- HEBERT Constant	26 ans	Paris	Tonnelier	
- DUPREY François	37 ans	Paris	Cultivateur	Femme + 3 enfants
- LANDIN Joseph	36 ans	Paris	Relieur	Femme + 3 enfants
- MILON François	53 ans	Paris	Journalier	
- BONNIN François	41 ans	Paris	Distillateur	
- JACQUES Antoine	31 ans	Paris	Menuisier	Femme + 2 enfants
- RENAUD Janvier	34 ans	Paris	Garde républicain	
- GANNERON François	27 ans	Paris	Garde républicain	
- CABIN Henry	33 ans	Belleville	Cultivateur	Femme + 5 enfants
- LEMEUNIER J. Baptiste	44 ans	La Chapelle		Veuf 3 enfants
- BAUDOIN Pierre	38 ans	Gentilly	Tonnelier	Femme + 6 enfants
- BOURSEAU Sébastien	38 ans	Grenelle	Menuisier	Femme + 3 enfants
- GROSSET Noël	28 ans	Noisy le Sec		+ 1 frère (18 ans)
- BOUDET Alexis	25 ans	Neuilly	Maçon	Femme + 1 enfant
- DOYARD Germain	36 ans	Passy ?	Cultivateur	Femme + 3 enfants

Les Maires

- M. GOILLOT pendant 10 ans,
- Mr Octave THEVENIN pendant 20 ans.

TOUNIN — L'Eglise



Construite sur un terrain (lots 304 et 305) concédé à la commune par un décret du 13 janvier 1872. Le dernier curé a été l'abbé BUGAULT ; il venait de Mostaganem pour l'office du dimanche.

Cette église, doyenne de MOSTAGANEM avait été desservie par l'abbé Joseph MORALES, curé d'AIN TEDELES (il y avait alors 380 catholiques). Les travaux de rénovation ont été achevés, seulement, le 23 mai 1929

TOUNIN, centre de colonisation fondé en 1848, non pas par des déportés mais par des concessionnaires volontaires. Le général PELISSIER voulait le peupler de militaires libérés ; l'affaire ne leur sourit pas.



Mgr Louis PAVY (1805/1866)

http://alger-roi.fr/Alger/cdha/textes/21_monseigneur_pavy_cdha49.htm



Maréchal Aimable PELLISSIER (1794/1864)

https://fr.wikipedia.org/wiki/Aimable_P%C3%A9lissier

C'est à TOUNIN que fut écrit, le 1^{er} novembre 1849, le mandement par lequel Monseigneur PAVY, évêque d'Alger, consacrait l'Algérie au Sacré-Cœur. Un décret du 29 janvier 1853 annonça la création de la paroisse Saint PIE V. Les baptêmes, mariages et obsèques, depuis la fondation jusqu'au 12 mars 1853, jour de l'installation du premier curé, étaient enregistrés à MOSTAGANEM dont dépendaient le village et ses annexes de PELISSIER et d'AÏN-BOU-DINAR qui deviendra plus tard BELLE CÔTE.

L'abbé BETEMPS, le premier curé, nommé en février 1853 prit possession de son poste le 12 mars. Le lendemain dimanche, il célébrait la messe dans la maison double du colon destinée à servir l'église.

8 août 1853 : Lettre de VIALA de SORBIER au préfet d'Oran. « *Un crédit de 2500 francs a été alloué pour l'appropriation de l'église et du presbytère du village de TOUNIN. Je n'ai pas voulu vous proposer d'autoriser l'emploi de ce crédit, sans avoir fait étudier sur place, et dresser le détail estimatif des travaux à exécuter. Ces travaux consistent dans la construction d'un arceau à la place d'un mur de refond intérieur, dans celle d'un campanile, la fourniture d'une cloche et du mobilier affecté au culte, tels que, l'autel, la table de communion, le confessionnal et dans les grosses réparations du bâtiment, qui est en très mauvais état. Ils donneront lieu à une dépense de 2 044 francs* ».

5 octobre 1854 : Lettre du sous-préfet de MOSTAGANEM au préfet d'ORAN : « J'ai l'honneur de vous informer que dimanche dernier, 1^{er} octobre, un commencement d'incendie a eu lieu dans la sacristie de l'église de TOUNIN et que des ornements de culte ont été la proie des flammes. Il paraîtrait d'après les renseignements qui m'ont été fournis, qu'à l'issue des vêpres à TOUNIN, l'abbé LAGARDE, curé de cette paroisse, desservant en même temps BOUDINAR, se serait rendu dans cette dernière commune, qui célébrait sa fête patronale, pour y chanter également les vêpres. Les enfants de chœur de TOUNIN auraient placé l'encensoir, encore rempli de charbon, sous le vestiaire, et le feu que l'on croyait éteint s'étant ranimé par l'action d'un courant d'air, se serait communiqué aux vêtements et les aurait consumés entièrement. A la vue de la fumée, les colons et le garde-champêtre sont accourus et ont éteint le feu qui brûlait encore dans les planches du vestiaire...

31 mai 1855 : Le conseil de fabrique écrivait au sous-préfet de Mostaganem pour lui rendre compte que la cloche posée sur l'église ne pouvait servir par suite de sa mauvaise disposition : « *il est regrettable, M. le sous-préfet que l'Etat qui fait tous ses efforts pour être utile, au culte, ait tous les jours de nouvelles dépenses à faire sans obtenir de meilleurs résultats* ».

Le 5^{ème} curé fut Pierre Paul BUC qui prit son poste en août 1859. Trois semaines après son installation, dans la nuit du 4 au 5 septembre, un vol fut commis dans l'église : nappés d'autel, ciboire, custode, tabernacle, etc...

En 1860, au cours d'une mission donnée par deux religieux, on note l'érection d'une croix de mission placée à l'entrée du village.

La nouvelle église fut bénite le 23 mai 1929 sous le patronyme du Sacré-Cœur.

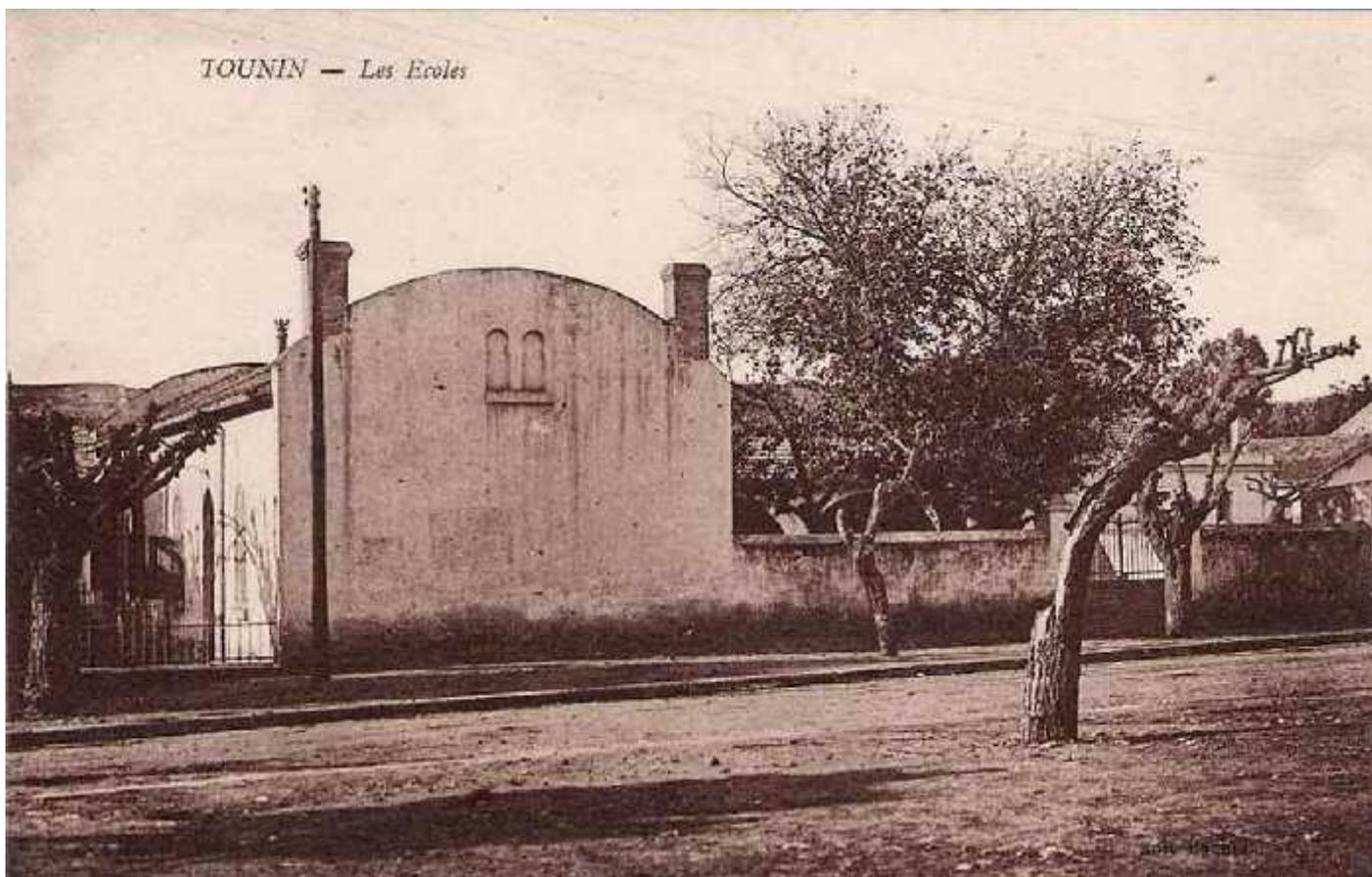
Oeuvre de tout le village, riches et pauvres, et même indigènes, témoignage de foi, et aussi de gratitude, pour l'Abbé GONON, qui depuis si longtemps, était le charitable conseiller et consolateur de tous ; à cause de cela Mgr DURAND le fit dignitaire. Son excellence remercia particulièrement M. THEVENIN, maire de TOUNIN, qui inspira et conduisit avec intelligence, cœur et foi, la construction de l'église jusqu'au terme de tous les bienfaiteurs.

L'abbé GONON, décédé le 19 novembre 1941 dans son 78^{ème} anniversaire, fut une figure originale et sympathique.

Né en Isère, en 1864, il fut ordonné prêtre le 20 juin 1889. Aussitôt après, il fut envoyé comme vicaire à TIARET, avec le titre de prêtre auxiliaire. Nommé desservant de PALIKAO (juillet 1891) puis curé de DUBLINEAU (juin 1892) il devint curé de TOUNIN le 1^{er} décembre 1897. Il n'en devait jamais partir, malgré des propositions avantageuses.

Pendant cette longue période de 44 ans, il fut le bon pasteur dévoué à ses ouailles. D'une grande simplicité, il ne consentait pas facilement à mettre son camail de dignitaire que Mgr DURAND lui avait donné à l'occasion de la bénédiction de la coquette église de TOUNIN, en 1929 ; certains n'auront vu ce camail que sur son cercueil. Sur la fin de sa vie, si l'abbé GONON désira le calme et le silence, il n'ambitionna pas le repos. Avec la plus exacte régularité, jusqu'à sa fin, il assura les catéchismes et le service religieux, à la paroisse de TOUNIN et à son annexe de BELLE CÔTE. Aussi les enfants surent-ils fort bien le catéchisme, même en dehors du jour de la confirmation ; et leurs parents répondirent-ils avec empressement à ses désirs. Les ayant presque tous baptisés et mariés, il ne les appelait que par leurs prénoms, à commencer par le Maire, à qui il s'empressa de transmettre la charge que Mgr DURAND lui avait donnée de transformer en belle église celle qui avait été faite, comme tous les premiers lieux de culte en Algérie, de deux maisons de colonisation bout-à-bout.

D'un esprit d'ordre inégalé, chaque cérémonie à peine terminée, il quittait tout, amis, aussi bien qu'évêque le jour de la confirmation, pour aller ranger à la sacristie les ornements de l'autel. De retour au presbytère il mettait à jour les registres paroissiaux, notamment les feuilles de comptabilité, datant encore de la Loi civile des fabriques ! Jamais, à moins d'être gravement malade, il ne manqua aux conférences ecclésiastiques. Il les éclairait du feu de ses réparties... Il plaisantait toujours, il ne blessait jamais. Comment l'aurait-il pu à travers les prénoms qu'il paraissait seul connaître, aussi bien ceux des confrères que ceux des évêques ?



Mr et Mme RANQUET, Mr SIMON et sa sœur, ainsi que madame KROL furent des instituteurs de ce petit village (Sources Mmes RODRIGUEZ Pierrette et TORRES Arlette née ERRERO)

Les Fermes ou propriétés

Ferme BILLET (400 hectares environ),
Ferme SCOFFIER (250 à 300 ha),
Ferme DERMY (superficie inconnue).

Extrait du Livre d'or de l'Oranie (Source CDHA Aix en Provence)

[...Parmi les beaux domaines dont les alentours du coquet village de TOUNIN sont constitués en grande partie, nous avons visité, avec un très vif intérêt, celui de monsieur Jean BILLET, de Lyon Villeurbanne (Rhône), y fonda voici 25 ans environ, c'est-à-dire au cours de l'année 1900.

Il couvre une curieuse superficie qui atteint 400 hectares, dont 350 sont complantés en vigne. Disposant de très puissants moyens d'action et sachant très exactement ce qu'il voulait, M. Jean BILLET mit seulement 5 ans à procéder au peuplement en cépages de la totalité de son vignoble.

Cent hectares ont reçu des *Alicantes*, 60 ha des *Saint-Emillion*, 100 ha des *Carignans*, 100 ha environ des *Grenaches* et des *Cinsaults*, le tout sur plans français.

L'exploitation de cette propriété, dont la direction est effectivement assurée par MM. BILLET frères, est scientifiquement conduite. Outre que rien n'est marchandé, qu'aucun sacrifice n'est épargné pour maintenir le vignoble en parfait état, la vinification y est effectuée par des appareils perfectionnés et munis des plus récents perfectionnements, sous la surveillance d'un personnel d'élite rompu à toutes les finesses de l'art vinicole.

La cave, que l'on peut considérer comme un modèle, est équipée superbement ; elle assure le logement de 12.000 hectos environ ; nous y avons vu d'importantes batteries d'amphores pouvant chacune contenir 6 à 700 hectos, une autre batterie de 24 cuves couvertes de 100 hectos destinées à recevoir les vins qui viennent d'être décuvés, enfin 10 cuves de fermentation, le tout de construction parfaite et de disposition très pratique.

La force motrice nécessaire au fonctionnement du matériel qui est en service dans la cave est fournie par un moteur à pétrole de 30 chevaux et par un semi-diesel de 5 chevaux ; nous avons remarqué, parmi les appareils, un superbe fouloir-égrappoir, un pressoir continu, une pompe centrifuge, une pompe à moult.

Quoique le machinisme y ait atteint son maximum de développement, afin de n'employer que le strict nécessaire de main-d'œuvre, un personnel technique assez important est attaché en permanence au domaine et renforcé au moment des vendanges, des labours ou de la taille par des équipes de journaliers recrutés au fur et à mesure que le besoin s'en fait sentir.

Le cheptel est de 32 chevaux ou mulets.

Les vins, dont la récolte de 1924 a fourni 16 000 hectos, sont des crus de gros degré, ce qui compense le faible rendement à l'hectare ; leurs qualités nombreuses, leur bouquet et surtout le fait que ce sont des vins de coteaux, les font activement recherchés par les représentants oranais des grosses firmes d'importation métropolitaines où, par leur confection réussie et leur parfaite conservation, ils contribuent à maintenir même à renforcer le bon renom des vins algériens sur le marché français.]

Les caves

En 1928, 92 caves avaient été mises en service dont 59 dans l'Algérois, 13 dans l'Oranais et 20 dans le Constantinois. Ce chiffre atteignit 188 en 1959 dont 94 pour le département d'Alger, 78 pour le département d'Oran (dont TOUNIN) et 16 pour le département de Constantine.



Colonie agricole de 1848, à 4 Km, Est, de MOSTAGANEM, en face de la mer.

Territoire sablonneux de médiocre qualité, plus propice au seigle qu'au froment, mal doté en eau.

Les Colons ont de la peine à vaincre les conditions matérielles. La compagnie des planteurs militaires a travaillé, en 1853, à reboiser les dunes de KAROUBA.

Statistiques officielles (1851) : Source : Jules DUVAL de 1859 (transmis par CDHA Aix en Provence)

Constructions 7 maisons bâties par l'Etat, auxquelles les colons ont ajouté 5 hangars, 9 étables, 1 puits.

Bétail (distribué) : Un mulet, 10 bœufs, 2 vaches, 10 chèvres, 10 moutons, 8 truies.

Matériel agricole (distribué) : 9 charrues, 9 herses, 9 bêches, 10 pelles, 9 pioches, 5 voitures bouvières, 1 tombereau.

Plantations : 556 arbres.

Concessions : 110 hectares.

Défrichement : 81 hectares. Défrichement : 81 hectares.

Récoltes (852) : Sur 71 ha 25 a cultivés en grains, 211 hectolitres de blé tendre, 650 d'orge, 57 de seigle, d'une valeur totale de 8 285 francs.

DEPARTEMENT

Le département de MOSTAGANEM fut un département français d'Algérie entre 1957 et 1962, ayant pour code **9F**.



Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, MOSTAGANEM fut une sous-préfecture du département d'ORAN jusqu'au 28 juin 1956, date à laquelle ledit département fut divisé en quatre parties, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

L'ancien département d'ORAN fut dissous le 20 mai 1957 et ses quatre parties furent transformées en départements de plein exercice. Le département de MOSTAGANEM fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 11 432 km² sur laquelle résidaient 610 467 habitants et possédait cinq sous-préfectures, CASSAIGNE, INKERMANN, MASCARA, PALIKAO et RELIZANE.

L'arrondissement de MOSTAGANEM comprenait 18 centres : ABOUKIR – AÏN SIDI CHERIF – AÏN TEDELES – BEL HADRI – BELLECOTE – BELLEVUE – BLAD TOUARIA – BOUGUIRAT – FORNAKA – GEORGES CLEMENCEAU – MAZAGRAN – MOSTAGANEM – NOISY LES BAINS – PELISSIER – RIVOLI – SAF SAF – SIRAT – **TOUNIN** -

DEMOGRAPHIE

Année 1876 = 1 632 habitants,

Année 1886 = 2 053 habitants dont 124 Européens,

Année 1896 = 1 747 habitants dont 142 Européens,

Année 1906 = 1 934 habitants dont 144 Européens,

Année 1926 = 1 692 habitants dont 166 Européens,

Année 1933 = 3 690 habitants,

Année 1948 = 2 009 habitants dont 232 Européens,

Année 1954 = 5 466 habitants dont 218 Européens,

Les invasions acridiennes en Algérie de 1830 à 1900 - Auteur Pierre PIGUET -

Les « pieds-noirs » ne peuvent oublier les sauterelles, avec plus de 20 ans de recul, la nostalgie aidant, elles viennent s'inscrire dans notre patrimoine et meubler notre folklore. Nous avons donc envie de reparler de ces bêtes maudites. En effet les arrivées des vols de sauterelles ont de tout temps été un phénomène naturel fort spectaculaire, chargé de mystère, d'angoisse pour les populations rurales, en même temps qu'un miraculeux divertissement pour la gente enfantine...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.cerclealgerianiste.fr/index.php/archives/encyclopedie-algerianiste/territoire/geographie-du-territoire/geographie-agricole/53-les-invasions-acridiennes-en-algerie-de-1830-a-1900>

MONUMENT AUX MORTS

Le relevé n° 57184 concernant le village de TOUNIN mentionne **12 noms de soldats « mort pour la France »** au titre de la guerre 1914/1918, à savoir :

ALOUACH Ammour (mort en 1916) - AMOUR Makhlouf (1918) - BELAÏD Makhlouf (1915) - BENAMARA Abdelkader (1915) - BENYETTOU Ammour (1916) - BENZEMITH Djilali (1918) - BISCUIT François Denis (1918) - CLAIREFOND Henri Ferdinand (1914) - GOILLOT Georges (1916) - GOUMIDI Ahmed (1916) - HAMOU Miloud (1915) - MENAGGUER Kaddour (1914) -

Extrait du site : <http://terrain.revues.org/3057>

Paragraphe 35 : *Dans les premiers jours du mois de septembre 1918, M. et Mme Biscuit, propriétaires à TOUNIN dans l'arrondissement de Mostaganem en Algérie, apprennent la mort de leur fils François, sergent au 75^e bataillon sénégalais, tué le 31 août au combat de l'Ailette et enterré dans la commune de Champs (Aisne) : « Dès ce moment, ils mirent tout leur espoir dans la pensée de pouvoir, dès que les circonstances le permettraient, faire inhumer le corps de leur enfant dans la sépulture de famille à TOUNIN. » Dans ce but, ils se rendent avec leur beau-frère à Paris à l'administration des pompes funèbres où on leur oppose l'interdiction des règlements sur l'enlèvement des corps. A la sortie de ce service, ils sont accostés par une personne qui leur propose contre paiement de prendre en charge toutes les formalités matérielles et administratives pour ramener leur enfant chez eux. Absorbés dans leur douleur, les parents acceptent et se rendent à Champs. Grâce aux renseignements donnés par le ministère de la Guerre, ils trouvent la tombe où leur fils a été enterré avec un autre sergent du bataillon et un soldat. Une inscription gravée sur la croix ainsi que trois bouteilles placées sur le sol situent la position des corps : sous la branche gauche SAUVAGEOT, au milieu THEVENOT, à droite BISCUIT. L'exhumation a lieu : « L'entrepreneur déblaya uniquement la fosse droite et ramena au jour un corps que M. et Mme BISCUIT crurent reconnaître pour celui de leur fils François. C'était en effet celui d'un sergent de très grande taille (le fils BISCUIT avait près d'un mètre 80) avec des cheveux blonds, décoré de la croix de guerre (ordre du régiment) et portant l'insigne des blessés. Ce corps fut mis dans un cercueil de deux mètres de long et transporté en Algérie. Ces diverses opérations ont été très coûteuses et leur montant s'est élevé au-dessus de 20 000 francs*

EPILOGUE KHEIREDDINE

Année 2012 = 27 606 habitants

SYNTHESE réalisée grâce aux sites ci-dessous et avec l'aide très précieuse du CDHA d'AIX en Provence, dont notamment celle du documentaliste Mr Hervé NOEL que nous remercions très sincèrement.

ET si vous souhaitez en savoir plus sur TOUNIN, cliquez SVP, au choix sur l'un de ces liens :

<http://encyclopedie-afn.org/VILLES - NOMS>
<http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/geo.php?lieu=Tounin+%28Alg%C3%A9rie%29>
http://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092
<http://minervoiss.over-blog.com/page-1151699.html>
<http://oulhassa.e-monsite.com/medias/files/situation-au-31-decembre-1878-du-departement-d-oran.pdf>
http://alger-roi.fr/Alger/rivoli/textes/1_rivoli_aea102.htm
http://alger-roi.fr/Alger/alger_son_histoire/pages_liees/09_originenomsvillages_pn50.htm
<http://noisy-les-bains.net/articles.php?lng=fr&pg=118&mnuid=4&tconfig=0>
<http://noisy-les-bains.net/articles.php?lng=fr&pg=106&mnuid=4&tconfig=0>
<https://rh19.revues.org/4045>
http://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1975_num_84_466_19830

BONNE JOURNEE A TOUS.

Jean-Claude ROSSO

